



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Linguistic Services Division / Division des services
linguistiques

PSBID, PWGSC / DIASP,TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

10C1/Place du Portage, Phase III

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet Services d'interprétation	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN930-151094/D	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client 20151094	Date 2015-11-16
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZF-523-29544	
File No. - N° de dossier 523zf.EN930-151094	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-11-20	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Labelle(zf div.), Eric	Buyer Id - Id de l'acheteur 523zf
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0705 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-2675
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION 003

La présente modification sert à répondre à des questions soulevées par l'industrie

Question 10

Au point (d) combinaison linguistique (langue de départ et langue d'arrivée) de la sous-section 7.8.3 (a), les offrants devront indiquer leur langue de départ et langue d'arrivée. Une allocation sera-t-elle offerte aux personnes qui travaillent dans les régions et qui interprètent dans leurs langues A et B depuis des décennies (dans mon cas, depuis 28 ans)?

Réponse 10

Comme l'indique le point (d) combinaison linguistique (langue de départ et langue d'arrivée) sous la sous-section (a) L'offre la moins-disante (tous les volets) comprise dans la section 7.8.3 Méthodes pour émettre des commandes subséquentes, la combinaison linguistique requise sera indiquée dans la demande de disponibilité. Les fournisseurs qui désirent répondre à la demande de disponibilité doivent donc satisfaire à toutes les exigences.

Question 11

À la section 6.1 de l'annexe E : Selon cet outil d'approvisionnement, Canmore serait considérée comme faisant partie de la région métropolitaine de Calgary et, par conséquent, les offrants qui vivent à Canmore ne seraient pas admissibles aux frais de déplacement et de subsistance dans ce secteur, même si la distance jusqu'aux lieux de travail pourrait dépasser largement 100 km. (La semaine dernière, j'ai travaillé pour le Bureau de la traduction à Calgary afin de fournir des services d'interprétation dans un hôtel situé à 120 km de mon domicile; mon temps de déplacement était de quatre heures aller-retour.) D'un autre côté, je constate que pour les entrepreneurs qui habitent dans la zone nationale, l'outil proposé paierait les frais de déplacement et de subsistance lorsque ceux-ci se déplacent à plus de 100 km de leur domicile. Pouvez-vous expliquer cette iniquité apparente?

Réponse 11

Les régions correspondent aux endroits où la grande majorité des besoins en matière de services d'interprétation se retrouvent. La délimitation des régions a fait l'objet d'analyses intensives et de consultations auxquelles ont pris part les entreprises dans le cadre de l'établissement de règles communes régissant l'ensemble des services professionnels.

LES CLAUSES ET CONDITIONS DE LA DOC DEMEURENT INCHANGÉES.